



Commissariat aux Comptes
Isabelle CANTA sarl
Commissaire aux comptes
Inscrite sur la liste de la Cour d'Appel d'Aix en Provence

**COMITE DEPARTEMENTAL DES ALPES
MARITIMES
ASSOCIATION LIGUE NATIONALE CONTRE LE
CANCER**
**Siège social : 3, Alfred Mortier
06000 NICE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

28, bd Joseph Garnier - 06000 NICE
Téléphone 04 92 07 95 00 - Télécopie 04 93 98 28 15 - @mail isabelle.canta@cec-canta.fr

N° siret 525 211 645 00011

COMITE DEPARTEMENTAL
DES ALPES MARITIMES DE
LA LIGUE NATIONALE
CONTRE LE CANCER
3, rue Alfred Mortier
06000 NICE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31.12.2023

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Département des Alpes Maritimes, de l'association Ligue Nationale Contre Le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Fonds dédiés, legs et dons

Dans le cadre de l'application des principes comptables, nous avons été conduits à examiner les règles de comptabilisation des legs versés à l'association et le rapprochement avec les documents justificatifs. Le montant des legs accordés est exposé dans la note « Fonds dédiés » de l'annexe.

Valeurs mobilières de placement et livrets

Par ailleurs, nous avons été conduits à examiner les règles de comptabilisation des valeurs mobilières de placement et livrets contractés par l'association et le rapprochement de leur valorisation avec les documents bancaires. Le montant correspondant est inscrit dans la note « Valeurs mobilières de placement » de l'annexe.

Subventions versées par le Comité Départemental

Enfin, chaque année le Comité Départemental décide d'octroyer des subventions à des organismes divers dans le domaine social notamment, qui doivent passer au préalable par le Bureau National. Nous avons contrôlé que les versements avaient été faits en conformité avec l'avis donné par le Comité d'attribution.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous avons notamment contrôlé le correct report des données comptables au compte emplois ressources.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels sont arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce

qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

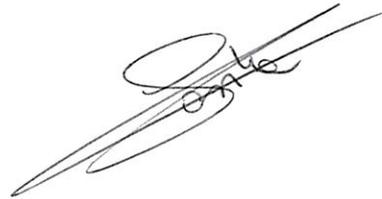
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

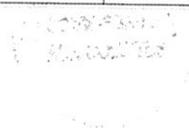
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nice,
Le 25/03/2024

Isabelle CANTA
Commissaire aux Comptes
Pour la SARL COMMISSARIAT
AUX COMPTES ISABELLE
CANTA

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Isabelle CANTA', with a long horizontal stroke extending to the right.

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 249.22	(1 249.22)	10 000.00	10 000.00
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	11 249.22	(1 249.22)	10 000.00	10 000.00
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	527 645.02	(426 714.26)	100 930.76	130 789.55
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	527 645.02	(426 714.26)	100 930.76	130 789.55
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 008 597.00		1 008 597.00	1 011 122.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 000 332.00		1 000 332.00	1 000 332.00
Prêts	365.00		365.00	2 890.00
Autres immobilisations financières	7 900.00		7 900.00	7 900.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	1 547 491.24	(427 963.48)	1 119 527.76	1 151 911.55
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES	1 853.91		1 853.91	2 640.66
CRÉANCES	222 814.79		222 814.79	103 595.90
Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 890.54		6 890.54	8 339.24
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	215 924.25		215 924.25	95 256.66
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	2 104 849.48		2 104 849.48	1 840 198.82
Valeurs mobilières de placement	59 548.00		59 548.00	559 386.00
Disponibilités	2 045 301.48		2 045 301.48	1 280 812.82
Charges constatées d'avance	9 394.47		9 394.47	9 771.76
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	2 338 912.65		2 338 912.65	1 956 207.14
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 886 403.89	(427 963.48)	3 458 440.41	3 108 118.69
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				



BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	5 078 619.75	5 078 619.75
Réserves statutaires ou contractuelles	3 846 821.90	3 846 821.90
Réserves pour projet de l'entité	1 231 797.85	1 231 797.85
Autres réserves		
Report à nouveau	(2 688 434.83)	(2 238 473.97)
Excédent ou déficit de l'exercice	408 398.75	(449 960.86)
Situation nette (sous total)	2 798 583.67	2 390 184.92
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement	212 145.51	212 145.51
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	3 010 729.18	2 602 330.43
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	95 571.02	95 571.02
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	95 571.02	95 571.02
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	15 925.00	3 947.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III	15 925.00	3 947.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	150.30	100.08
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	150.30	100.08
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	336 064.91	406 170.16
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	175 984.94	200 650.00
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	80 675.51	72 233.88
Dettes fiscales	29 821.00	30 406.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	49 583.46	102 880.28
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	336 215.21	406 270.24
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 458 440.41	3 108 118.69

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	50 880.00	52 896.00	(2 016.00)	-3.81 %
Ventes de biens et services	139 493.71	106 130.93	33 362.78	31.44 %
Ventes de biens	6 667.50	2 082.50	4 585.00	
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	132 826.21	104 048.43	28 777.78	27.66 %
dont parrainages	372.10	5 130.55	(4 758.45)	-92.75 %
Concours publics et subventions d'exploitation	52 600.00	39 600.00	13 000.00	32.83 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	604 181.42	609 682.90	(5 501.48)	-0.90 %
Dons manuels	602 181.42	592 244.18	9 937.24	1.68 %
Mécénats	2 000.00	17 438.72	(15 438.72)	-88.53 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	999 062.03	377 024.15	622 037.88	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	4 674.37	10 892.10	(6 217.73)	-57.08 %
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	0.89	625.43	(624.54)	-99.86 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 850 892.42	1 196 851.51	654 040.91	54.65 %
Achats de marchandises	5 801.31	2 141.10	3 660.21	
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	641 625.01	674 383.42	(32 758.41)	-4.86 %
Aides financières	207 200.28	259 389.73	(52 189.45)	-20.12 %
Impôts, taxes et versements assimilés	36 393.37	33 152.95	3 240.42	9.77 %
Salaires et traitements	385 449.17	442 158.83	(56 709.66)	-12.83 %
Charges sociales	164 893.61	193 352.56	(28 458.95)	-14.72 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	41 836.79	31 412.62	10 424.17	33.18 %
Report en fonds dédiés				
Autres charges	58 291.35	55 948.36	2 342.99	4.19 %
CHARGES D'EXPLOITATION	1 541 490.89	1 691 939.57	(150 448.68)	-8.89 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	309 401.53	(495 088.06)	804 489.59	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	59 984.10	45 177.20	14 806.90	32.78 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen	43 316.73		43 316.73	
PRODUITS FINANCIERS	103 300.83	45 177.20	58 123.63	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	103 300.83	45 177.20	58 123.63	



COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	412 702.36	(449 910.86)	862 613.22	
Sur opérations de gestion		500.00	(500.00)	
Sur opérations en capital		5 493.00	(5 493.00)	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS		5 993.00	(5 993.00)	
Sur opérations de gestion	230.61	170.00	60.61	35.65 %
Sur opérations en capital		5 493.00	(5 493.00)	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	230.61	5 663.00	(5 432.39)	-95.93 %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(230.61)	330.00	(560.61)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	4 073.00	380.00	3 693.00	
TOTAL DES PRODUITS	1 954 193.25	1 248 021.71	706 171.54	56.58 %
TOTAL DES CHARGES	1 545 794.50	1 697 982.57	(152 188.07)	-8.96 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	408 398.75	(449 960.86)	858 359.61	
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	22 522.00	25 077.85	(2 555.85)	-10.19 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	22 522.00	25 077.85	(2 555.85)	-10.19 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	22 522.00	25 077.85	(2 555.85)	-10.19 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	22 522.00	25 077.85	(2 555.85)	-10.19 %
NON AFFECTÉS				

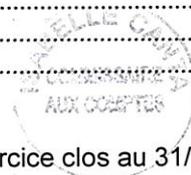


ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023



TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES.....	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 Préambule.....	6
2.1.2 Cadre légal de référence	6
2.2 COTISATION DES COMITES DEPARTEMENTAUX	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 Principes généraux.....	7
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)	7
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »	7
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé	8
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements	8
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières	8
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023	9
3.1.7 Stocks.....	10
3.1.1 Etat des échéances des créances	10
3.1.2 Tableaux des dépréciations	10
3.1.3 Disponibilités.....	11
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan.....	11
3.1.5 Charges constatées d'avance	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres.....	13
3.2.2 Fonds dédiés	14
3.2.3 Provisions pour risques et charges.....	15
3.2.3.1 Tableau de variation	15
3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	15
3.2.4 Dettes.....	15
3.2.4.1 Etat des échéances	15
3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales	16
3.2.5 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	16
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.2.1 Produits liés à la générosité du public	19
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie	19
4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers	19
4.2.1.3 Mécénat.....	20
4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	20
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public	20
4.2.2.1 Parrainage des entreprises	20
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie.....	20
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public.....	21
4.2.3 Subventions et autres concours publics	21
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations	22
4.2.5 Utilisation des fonds dédiés	22
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	22
4.3.1 Modalités de répartition des charges	22
4.3.2 Missions sociales.....	24



4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	24
4.3.3.1	<i>Frais d'appel à la générosité du public</i>	24
4.3.3.2	<i>Frais de recherches des autres ressources</i>	24
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	25
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	25
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	25
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	25
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	25
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	26
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	27
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	29
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	29
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	29
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	30
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	30
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	33
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	35
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	36
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	36
5.2	AUTRES INFORMATIONS	36
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	36
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	37
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	37
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	37



1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

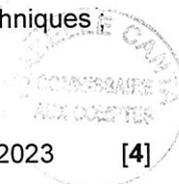
Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;



- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Pour donner suite à la démission de notre précédent président, Laurence Cressin-Bensa a été élue le 28 mars 2023 présidente de la Ligue Contre le cancer du comité des Alpes Maritimes



2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 COTISATION DES COMITES DEPARTEMENTAUX

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.



3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	11 249			11 249
Immobilisations corporelles	527 645			527 645
Immobilisations financières	1 011 122	350	2 875	1 008 597
Total	1 550 016	350	2 875	1 547 491

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations financières	350	2 875
prêts consentis	350	2 875
→ ...		
Total	350	2 875



3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	1 249			1 249
Amort.Immobilisations corporelles	396 856	29 859		426 714
Amort.Immobilisations financières	0			
Total	398 105	29 859	0	427 963

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	1 000 332			1 000 332
Prêts	2 890	350	2 875	365
Autres immobilisations financières	7 900			7 900
Total	1 011 122	350	2 875	1 008 597

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.



3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...	neant néant neant		
Total	0	0	0



3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	7 900		7 900
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	6 891	6 613	278
→ Autres Créances	215 925	215 925	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	9 394	9 394	
Total	240 110	231 932	8 178

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières			neant	
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières	59 548	59 548			
Total	59 548	59 548	0	0	0



3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	409 766	1 205
Livrets et comptes épargne	1 004 171	18 202
Comptes à terme	540 000	
Caisse	21 502	
Valeurs à l'encaissement	58 114	
Intérêts Courus	11 748	
Total	2 045 301	19 407

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Fournisseurs débiteurs		
4011 Divers Débiteurs		95
4091 Fournisseurs Acomptes	1 854	2 641
Créances clients et comptes rattachés		
4110 et 4112 factures à encaisser	6 891	8 339
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
451101 Legs à recevoir en conciliation	133 752	8 095
45121100 Dons à recevoir du siège	70 579	75 481
451 21 Dons à recevoir Comité	290	2 100
Autres créances		
Remboursement Caisse sociale	1 417	4 987
468801 Autres produits à recevoir siège	6 387	
Disponibilités		
5187 Interets Courus à Recevoir	11 749	13 178
Total	232 917	114 916

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Charges externe (assurance ,locaton informatique , honorair	7 917	9 002
Charges sociales (Tickets resto)	1477	825
...		
...		
...		
...		
Total	9 394	9 827





3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires	3 846 822								3 846 822	
→ Fonds de réserve générale	1 231 798								1 231 798	
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau	-2 238 474								-2 238 474	
Excédent ou déficit de l'exercice	-449 961		449 961	449 961	408 399		-449 961		408 399	
Subventions d'investissement	212 146								212 146	
Provisions réglementées										
Total	2 602 331		449 961	449 961	408 399	0	-449 961	0	3 010 729	

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Ressources liées à la Générosité du Public :		152 620	95 570	0	0	95 570
Aide aux enfants malades	2012	42 782	41 342			41 342
aide aux enfants malades	2018	28 298	14 996			14 996
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Leg Leontine						
→ ...	2013	81 540	39 232			39 232
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		71 080	56 338	0	0	56 338
Sous-Total "Legs"		81 540	39 232			39 232
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		152 620	95 570	0	0	95 570

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	3 947	11 978		15 925
→				
Total	3 947	11 978	0	15 925

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	175 985	162 614	13 371	
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	110 497	110 497		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	49 583	49 583		
Produits constatés d'avance		0		
Total	336 065	322 694	13 371	-



3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	28 071	29 079
→ Impôt sur les sociétés	4 073	380
→ Taxe sur les salaires	18 347	23 853
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	5 651	4 846
Dettes sociales :	82 426	73 561
→ Urssaf/ Pôle emploi	12 522	14 105
→ Caisse de retraite	3 462	10 362
→ Caisse de prévoyance	3 002	3 231
→ Personnel autres charges à payer	44	98
→ Organismes sociaux autres charges à payer	3 026	
→ Dettes congés à payer	40 587	30 210
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	18 032	14 228
→ Prélèvement à la source	1 750	1 327
Total	110 497	102 640

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	126 901	151 527
FNP - Factures non parvenues divers facture concernant 2023 en 2022	111 609	135 310
FNP- intervenant APMP	3 400	4 626
FFNP divers comptable et bureautique	11 892	11 591
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
Dettes auprès des établissements de crédits	150	100
interet courus	150	100
Autres dettes :	49 583	102 880
Frais à rembourser	694	2 640
Financement à la recherche à payer	48 890	100 240
Total	176 634	254 507

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant



4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

Détails	006 - COMITÉ DES ALPES MARITIMES	EMPLOIS	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
	Décembre 2023	18/03/2024 - 11:39				
CHARGES PAR DESTINATION						
1. MISSIONS SOCIALES						
1.1 Réalisées en France						
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme						
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé						
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public						
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics						
Actions de société et politique de santé						
Actions internationales réalisées par l'organisme						
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer						
Actions de création-subsvention-administration d'établissement						
Autres actions						
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France						
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé						
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public						
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics						
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer						
Programmes nationaux						
Programmes régionaux et départementaux						
Mission reversement legs						
Autres actions						
Actions de société et politique de santé						
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS						
2.1 Frais d'appel à la générosité du public						
Frais d'appel de dons						
Frais d'appel des legs						
Frais de traitements des dons						
Frais de traitements des legs						
Frais de campagne pour des dons en nature						
Frais pour manifestations et ventes						
Activités de récupérations						
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades						
Frais de Recherche de Mécénat Info, Prév, Dép						
Frais de Recherche de Mécénat Formation						
Frais de Recherche de Mécénat Recherche						
Concours ext-parainage entp Aides aux Malades						
Concours ext-parainage entp Info, Prév, Dép						
Concours ext-parainage entp Formation						
Concours ext-parainage entp Recherche						
Frais de recherche partenariat						
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics						
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT						
3.1 Frais d'information et de communication						
Frais d'information et de communication externe						
Frais d'information et de communication interne						
3.2 Frais de fonctionnement						
Frais de gestion						
Formation administrative						
Impôts et taxes						
Cotisation statutaire 10%						
3.3 Autres charges						
Charges financières						
Dotations aux amortissements						
Charges exceptionnelles						
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICIAIRES						
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE						
Report en fonds dédiés sur subventions d'exploitation						
Report en fonds dédiés sur contributions financières						
Report en fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public						
Report en fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public provenant du siège						
TOTAL CHARGES						
EXCÉDENT OU DÉFICIT						

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL				

Détails	006 - COMITÉ DES ALPES MARITIMES	RESSOURCES	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
			TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Décembre 2023		18/03/2024 - 11:39				
PRODUITS PAR ORIGINE						
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
1.1 Cotisations sans contrepartie						
Cotisations						
1.2 Dons, legs et mécénat						
Dons manuels non affectés						
Dons manuels affectés						
Legs, donations et assurances-vie non affectés						
Legs et autres libéralités affectés						
Mécénat						
1.3 Autres produits liés à la générosité du public						
Manifestations						
Ventes (dont abonnement à vivre)						
Prestations et autres ventes						
Activités de récupération						
Charges et Produits exceptionnels						
Droits d'Auteurs						
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)						
Autres produits affectés						
Produits financiers						
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités						
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC						
2.1 Cotisations avec contrepartie						
Cotisations						
2.2 Parrainage des entreprises						
Parrainage et recherche partenariat						
2.3 Contributions financières sans contrepartie						
Contributions financières reçues						
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public						
Autres prod. d'activités annexes et prest						
Transfert de charges						
Produits exceptionnels						
Ventes et Prestations (Comités)						
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS						
État						
SINCA						
Collectivités locales						
Autres organismes						
Autres subventions affectées aux missions sociales						
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS						
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS						
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières						
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège						
Utilisation fonds dédiés / ressources GP						
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés						
TOTAL						

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				



4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 52 151 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
ARABIE SAOUDITE	10000
ITALIE	112
Portugal	120
MONACO	41 919
Total	52 151

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité



4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Legs	901 624	346 490
Récupérations verres	88 062	79 613
Divers ventes	51 060	21 409
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Produits Financiers	103 301	45 177
Total	1 144 047	492 689

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Transfert de charges		5 745
Autres activités Annexes	4 675	603
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		5 994
Total	4 675	12 342

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »



4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	néant	Néant
Total		

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	néant	Néant
Total		

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie de la façon suivante : 2/3 à l'espace ligue et 1/3 au fonctionnement. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Autres Achats et charges externes dont électricité, eau loyers, assurances, téléphone et affranchissement	348 722	190 064	108 640	647 426
Total	348 722	190 064	108 640	647 426



Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	243 586	167 270
Actions d'information, de prévention et de dépistage	18 957	72 024
Actions de formation		750
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé	16 507	19 992
Frais de recherche de fonds (dons, leg et recherche partenaire)	80 273	173 529
Frais de fonctionnement (dont communication)	191 019	201 945
Total	550 342	635 510



4.3.2 Missions Sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	690 188	623 151
Actions d'information, prévention, dépistage	64 867	114 620
Actions de formation	868	2 210
Actions de recherche	34 782	16 183
Actions de sociétés et Politique de santé	23 381	27 685
Autres Actions	890	
Total	814 976	783 849
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	71 650	130 240
Actions autres		
Total	71 650	130 240

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

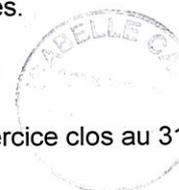
- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.



4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	59 217	153 218
Frais de gestion	238 355	170 465
Formation administratif	83	497
Impôts et Taxes	9 795	4 144
Cotisation statutaire	15 539	15 103
charges financiere	2 817	1 420
Dotation aux amortissements	29 236	31 413
Charges exceptionnelles	231	5 493
Total	355 273	381 753

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	56 339	56 339
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	39 232	39 232
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	95 571	95 571

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;

- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMIC x 1,5	22 522	25 078
Prestation	Tarif négocié		
Autres (à préciser)			
Total		22 522	25 078

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses



TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations de services Personnel bénévole	9 576		11 045	1 901	22 522
TOTAL	9 576	0	11 045	1 901	22 522

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	8 640
Total	8 640

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
RAS	
Total	0
Charges exceptionnelles	
FRAIS CHARGES SOCIALES	231
Total	231

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)



LA LIQUE	006 - COMITÉ DES ALPES MARITIMES	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES			
1.1 Réalisées en France		796 284,42	891 642,99
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		796 284,42	891 642,99
Actions en direction des malades, des proches et ebtb de santé		724 634,70	761 403,05
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		600 033,73	609 610,51
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		64 759,67	105 883,82
Actions de société et politique de santé		867,91	2 209,33
Actions internationales réalisées par l'organisme		23 301,09	27 515,16
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		34 782,31	16 184,23
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions		889,99	
Versements à d'autres organismes agissant en France		71 649,72	130 239,94
Actions en direction des malades, des proches et ebtb de santé			
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer			
<i>Programmes nationaux</i>		71 649,72	130 239,94
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		21 649,72	100 239,94
Mission reversement legs		50 000,00	30 000,00
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		282 111,23	385 709,18
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		280 750,21	315 220,71
Frais d'appel de dons		153 582,63	215 963,34
Frais d'appel des legs		4 299,10	2 247,90
Frais traitements des dons		34 042,86	44 652,54
Frais de traitements des legs		6 489,81	7 586,85
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes			
Activités de récupérations		82 335,81	44 770,08
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		1 361,02	70 488,47
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév, Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat recherche			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		1 361,02	70 488,47
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		300 226,53	323 642,57
3.1 Frais d'information et de communication		57 153,24	152 117,94
Frais d'information et de communication externe		57 153,24	152 117,94
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		210 789,84	134 619,01
Frais de gestion		185 373,06	114 874,07
Formation administrative		83,10	497,40
Impôts et taxes		9 795,17	4 144,40
Cotisation statutaire 10%		15 538,51	15 103,14
3.3 Autres charges		32 283,45	36 905,62
Charges financières		2 817,28	
Dotations aux amortissements		29 235,56	31 412,62
Charges exceptionnelles		230,61	5 493,00
TOTAL DES EMPLOIS		1 378 622,18	1 600 994,74
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		11 978,00	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		408 508,08	
TOTAL		1 799 108,26	1 600 994,74

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France	9 576,00	13 699,26
Réalisées à l'étranger	9 576,00	13 699,26
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
	11 045,00	10 996,67
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
	1 901,00	381,92
TOTAL	22 522,00	25 077,85

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	39 232,00	39 232,00
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	39 232,00	39 232,00

LA LIQUE CONTRE LE CANCER		006 - COMITÉ DES ALPES MARITIMES	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 799 108,26	-1 155 268,12	-1 155 268,12
1.1 Cotisations sans contrepartie		-50 880,00	-52 896,00	-52 896,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-604 181,42	-609 682,90	-609 682,90
Dons manuels non affectés		-600 920,42	-580 806,51	-580 806,51
Dons manuels affectés		-1 261,00	-11 437,67	-11 437,67
Legs, donations et assurances-vie non affectés				
Legs et autres libéralités affectés				
Mécénat		-2 000,00	-17 438,72	-17 438,72
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-1 144 046,84	-492 689,22	-492 689,22
Manifestations		-20 765,13	-5 356,00	-5 356,00
Ventes (dont abonnement à vivre)		-5 832,50	-2 082,50	-2 082,50
Prestations et autres ventes		-17 752,10	-11 185,00	-11 185,00
Activités de récupération		-88 062,08	-79 613,18	-79 613,18
Charges et Produits exceptionnels				
Droits d'auteurs				
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-6 710,09	-2 785,03	-2 785,03
Autres produits affectés				
Produits financiers		-103 300,83	-45 177,20	-45 177,20
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-901 624,11	-346 490,31	-346 490,31
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				-5 147,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS				
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières				
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège				
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP				
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés				
TOTAL DES RESSOURCES		-1 799 108,26		-1 160 415,12
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE				-440 579,62
TOTAL		-1 799 108,26		-1 600 994,74

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1 383 686,84	1 792 853,84
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	408 508,08	-440 579,62
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	13 096,84	31 412,62
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 805 291,76	1 383 686,84

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-22 522,00	-25 077,85
Bénévolat	-22 522,00	-25 077,85
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-22 522,00	-25 077,85



4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

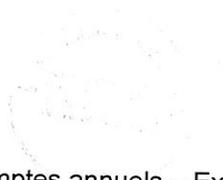


4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.



5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Ras

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	12			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	6	352	0,21	6 076
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	66	952	0,58	16 445
Total	84	1 304	0,79	22 521

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES



5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	10	14 451	8
Total	10	14 451	8

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de déplacement remboursement	724
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	724

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 6360 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.



